

En juin 1929 fut tenue à Ottawa une conférence entre les autorités forestières du Dominion et des provinces, à laquelle il fut décidé d'entreprendre un inventaire national des ressources forestières du Canada, chaque gouvernement faisant les relevés nécessaires des terres sous sa juridiction. Cet inventaire a pour but d'établir des données définitives sur l'épuisement des forêts par l'exploitation, le feu, les insectes, etc., et sur leur récupération. Le Service Forestier du ministère des Mines et Ressources agit comme pivot central de cet inventaire national et, en outre de colliger et compiler les données fournies par les autorités provinciales, il fait directement l'inventaire des Provinces des Prairies et des Maritimes. Les relevés pour le Manitoba et le Nouveau-Brunswick sont terminés. Le service fédéral fait aussi des relevés très substantiels pour déterminer l'élément de récupération des forêts et poursuit des travaux de recherches en sylviculture à des stations expérimentales dans le Nouveau-Brunswick, le Québec, l'Ontario, le Manitoba et l'Alberta.

Dans les conditions actuelles il est douteux que plus de 133,290,000,000 de pieds cubes de conifères et 36,853,000,000 de pieds cubes de bois durs puissent être considérés comme accessibles.

1.—Estimation du bois en futaies accessibles au Canada, par type et volume, province et région, et estimation du total des futaies.

Région.	Conifères.			Bois feuillu.			Total.		
	Bois de sciage.	Jeune bois	Total équivalent en bois debout.	Bois de sciage.	Jeune bois.	Total équivalent en bois debout.	Bois de sciage.	Jeune bois.	Total équivalent en bois debout.
	million p.m.p.	1,000 cordes.	million pds c.	million p.m.p.	1,000 cordes.	million pds c.	million p.m.p.	1,000 cordes.	millions pds c.
Ile du P.-Edouard.....	100	700	104	20	100	14	120	800	118
Nouvelle-Ecosse.....	4,854	23,132	3,775	1,170	5,805	808	6,024	28,987	4,583
Nouveau-Brunswick.....	5,657	48,070	6,863	3,944	15,737	2,359	9,601	63,807	9,222
Québec.....	52,175	277,300	43,871	8,565	88,750	10,307	60,740	366,050	54,177
Ontario.....	23,620	251,175	34,560	9,640	105,820	12,163	33,260	356,995	46,724
TOTAUX, PROVINCES DE L'EST.....	86,406	600,427	89,173	23,339	216,212	25,651	109,745	816,639	114,824
Manitoba.....	1,045	9,645	1,357	1,620	19,110	2,170	2,665	28,755	3,528
Saskatchewan.....	4,085	12,865	2,400	2,825	46,260	5,013	6,910	59,125	7,413
Alberta.....	7,000	74,400	10,238	2,080	36,000	3,876	9,080	110,400	14,113
TOTAUX, PROVINCES DES PRAIRIES.....	12,130	96,910	15,995	6,525	101,370	11,059	18,655	198,280	25,054
Col. Britannique.....	116,508	91,470	30,123	405	790	143	116,913	92,260	30,266
Totaux, futaies accessibles.....	215,044	788,807	133,291	30,269	318,372	36,853	245,313	1,107,179	170,144
Totaux, futaies inaccessibles.....	171,673	503,268	88,785	8,264	136,192	14,727	179,937	639,460	103,512
Grands totaux.....	386,717	1,292,075	222,076	38,533	454,564	51,580	425,250	1,746,639	273,656

Section 4.—Insectes nuisibles à la forêt et leur contrôle.*

L'appréciation juste des pertes causées par les insectes de la forêt pendant une période donnée ne peut pas toujours se confiner à une estimation des dommages aux forêts productives seulement. Les invasions d'insectes dans les futaies inaccessibles peuvent avoir une influence importante sur le sort des forêts commerciales. Leur importance doit être calculée en des termes qu'il est presque impossible de définir. De plus, c'est la pratique commune d'évaluer les dommages par les insectes en

* Préparé sous la direction de J. M. Swaine, Ph.D., directeur du Service Scientifique Agricole par J. J. de Gryse, Ph. Cand. (Louvain), chef, Recherches sur les insectes de la forêt, division de l'Entomologie, ministère de l'Agriculture, Ottawa.